



Analyse des Barrières et leviers à la mise en place de STRatégies d'Adaptation aux climaTiques

- le cas des **collectivités urbaines** -

Porteur du projet : I4CE

Financeurs : ADEME et AFD

Partenaires : ONERC, GETUMR5563

Chargé de recherche :

Guillaume SIMONET, *PhD*
guillaume.simonet@i4ce.org

Directrice du projet :

Alexia LESEUR, *PhD*
alexia.leseur@i4ce.org

Durée : 24 mois

Démarrage : janvier 2014

Type de recherche : enquête de terrain sociologique

CONTEXTE :

La littérature scientifique portant sur les barrières et leviers à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques connaît une progression rapide. En effet, la modification des variables climatiques et l'évolution de l'intensité, de la durée et de la fréquence des événements extrêmes forcent les décideurs à s'interroger sur leur capacité à s'ajuster à ces nouvelles conditions.

Face à cet état de fait, un large spectre d'options d'adaptation est disponible, mais les freins à leur mise en place ne sont pas tous connus et prennent de multiples formes, allant des obstacles d'ordre cognitif, à ceux d'ordre économique ou organisationnel. Dans ce champ de recherche scientifique émergent, les sciences humaines et sociales apportent leur contribution à la réflexion et la prise de décision par de nouveaux éléments méthodologiques et conceptuels.

Une des innovations : l'Indice Pondéré de Représentativité (IPR).

Pour évaluer la représentativité des thématiques issues des entretiens et de les agencer selon leur importance, l'IPR a été construit pour chaque thématique à partir de deux facteurs déterminants : le nombre d'interlocuteurs ayant fait référence à la thématique (F1) et le nombre de collectivités différentes dans lesquelles au moins un interlocuteur a mentionné la thématique (F2). L'IPR est calculé comme le produit de ces deux facteurs divisé par le nombre de collectivités participantes (ici 10) :

$$IPR_{(F1,F2)} = F1 * F2 / 10.$$

OBJECTIFS :

Explorer les mécanismes décisionnels et les dynamiques organisationnelles sous-jacents à l'élaboration de stratégies d'adaptation aux changements climatiques en s'appuyant sur une étude de terrain menée auprès de dix collectivités territoriales françaises.

Le projet propose de :

- Déterminer les enjeux socioéconomiques prioritaires locaux associés aux impacts des changements climatiques ;
- Cerner les barrières et leviers économiques, organisationnels et cognitifs à l'implantation de stratégies d'adaptation ;
- Dégager les outils et dispositifs possibles et/ou utilisés pour la mise en œuvre de l'adaptation ;
- Évaluer les voies de contournement des barrières en concertation avec les acteurs impliqués afin d'éclairer la décision en matière climatique.

DÉMARCHE et MÉTHODOLOGIE :

Le projet a été mené en collaboration avec tous les partenaires et s'est basé sur 110 personnes interrogées (66 entretiens, 35 participants aux ateliers) en utilisant une analyse qualitative et lexicométrique.

Critères de sélection des collectivités : 1) Engagées activement dans un Plan Climat Énergie Territorial; 2) Tailles « intermédiaires » (ville de 30.000 à 500.000 habitants à rayonnement régional assurant un rôle d'intermédiation territoriale; 3) Diversité d'enjeux (milieux physiques, socioéconomiques).

Cas d'études et collectivité participante* : Ville d'Annecy; Communauté Urbaine de Dunkerque; Cergy-Pontoise Agglomération ; Ville de Sète ; CA Royan Atlantique ; Agen Agglomération; Communauté Intercommunale Réunion Est; Territoire Côte Ouest (Réunion); CA Centre de la Martinique ; CA Nord Basse Terre * (Guadeloupe).





RÉSULTATS CLÉS

Quelles représentations sociales pour quelles actions d'adaptation ?

L'action publique territoriale menée en matière d'adaptation ne se réduit pas aux actions explicitement rattachées à cette notion : une action relève de l'adaptation selon les contextes locaux et l'interprétation qu'en donne la collectivité. Les actions d'adaptation sont transversales aux enjeux climatiques de tous ordres, aussi bien à travers une dimension « dure » (protection, aménagement) que « souple » (sensibilisation, modification de comportement et de pratiques).

Quels dispositifs pour mettre en place l'adaptation ?

Compte tenu d'une contrainte budgétaire croissante, les collectivités sont en demande d'expertise et d'outils économiques et financiers afin d'éclairer leur prise de décision dans la mise en place d'actions d'adaptation aux changements climatiques. Parmi l'existant, SCoT et PLU sont cités comme de puissants outils de transformation des territoires favorisant la mise en œuvre d'actions d'adaptation.

Quelles barrières et quels leviers à l'adaptation ?

Barrières et leviers apparaissent à plusieurs échelles (dans les services de l'État, sur le territoire, au niveau des élus et au sein même de la collectivité) et sont de différents types (techniques, liés aux ressources disponibles, à la gouvernance, à la sensibilisation ou à l'organisation interne). Certaines barrières constatées sur le terrain s'avèrent être aussi des leviers. Par exemple, la sensibilisation des élus aux enjeux climatiques, constatée en déficit, est reconnue comme un levier important pour dynamiser la mise en place de stratégies d'adaptation. Les obligations réglementaires sont parfois perçues comme inadéquates aux contextes locaux, mais permettent dans d'autres cas d'accélérer la mise en œuvre d'actions. Au sein des collectivités, le cloisonnement des services, pointé comme une barrière forte, peut être levée par la mise en place d'une organisation davantage transversale.

Barrières (constats)		Leviers (potentiels)
Baisse des dotations de l'État (12,8) Manque de ressources à l'échelle de la commune (4,8) Manque de ressources humaines (4,2) Manque de ressources financières (3,5)	Ressource	Poids de l'argument financier (20,7)
Inadéquation réglementaire (8,0) Lourdeurs administratives (6,3) Retrait de l'expertise de l'État (4,0) Hétérogénéité du territoire (0,9)	Technique	L'obligation réglementaire comme moteur (13,5) Influence de la taille de la collectivité (4,2) Le secteur privé comme source d'innovation (2,4)
Chevauchement compétences commune/interco, (10,4) Faible priorité aux politiques climatiques (9,6) Influence des mandatures (5,4) Inadéquation des temporalités (4,8) Poids de la priorité aux politiques économiques (4,2) Poids de la réorganisation territoriale (4,0) Poids de la défense des intérêts locaux (3,6)	Gouvernance	L'intercommunalité, échelle de gouvernance optimale (27,0) L'intercommunalité, levier dynamisant le territoire (7,8) Influence des associations locales (7,7) Concier et prendre en considération la société civile (6,6) Soutien des acteurs institutionnels locaux (5,0) La réorganisation territoriale comme responsabilisation (2,4)
Manque de sensibilisation de la Collectivité (9,9) Manque de mobilisation des Élus (7,2) Manque de sensibilisation des Élus (6,6) Poids des habitudes (6,3)	Sensibilisation	Sensibilisation aux enjeux climatiques des Élus (27,0) Sensibilisation aux enjeux climatiques de la Collectivité (13,5) La collectivité comme source de sensibilisation (4,2) Sensibilisation aux enjeux climatiques des acteurs territoriaux (2,8)
Surcharge et manque de motivation (4,9) Manque d'appropriation des actions (4,2) Cloisonnement trop marqué (3,6) Communication difficile (3,5) Manque d'accès aux données (1,6) Expertise en sommeil (0,9)	Organisationnel	Communication et échange d'informations (22,0) Développer la transversalité (17,6) Développer l'approche systémique (12,0) Appropriation des actions (11,2) Motivation par les labels (7,8) Développer la cohésion interne (5,4) Motivation interne et exemplarité (4,8) Optimiser la structure administrative et les intitulés (4,5)

Barrières et leviers à l'adaptation classés par type et agencés selon leur IPR, indiqué entre parenthèses et compris par construction entre 0 et 66.

Plus d'infos sur : www.i4ce.org